

# INTERVIEW

KARL-H. EBEL,  
ANCIEN PRÉSIDENT DU SYNDICAT



Interview No 5

PRÉSIDENT 1978 1979

## Question 1

**Que représente pour vous le Syndicat du personnel de l'OIT qui fête ses 100 ans cette année?**

Le Syndicat du personnel de l'OIT a toujours été un ardent défenseur de la fonction publique internationale et des intérêts du personnel de l'OIT. Cela ne coïncidait pas toujours avec les objectifs de l'Administration du BIT ou du Conseil d'administration. Tout en organisant l'action commune et la solidarité du personnel, il a contribué à assurer le bon fonctionnement de l'organisation et l'application correcte des règles et règlements existants.

## Question 2

**Qu'est-ce qui a motivé votre engagement à vous présenter au poste de Président du Syndicat et quel message aimeriez-vous transmettre aux futurs présidents ?**

J'ai rejoint le Syndicat du personnel dès que je suis devenu membre de l'organisation en 1962. Willi Longerich, président du Comité du Syndicat du personnel, m'a persuadé de me présenter aux élections du Comité. Sous sa direction, j'ai aidé à organiser la grève assez réussie du personnel de l'OIT lorsque David Morse était Directeur général. Mes bons résultats aux élections du Comité du Syndicat du personnel m'ont encouragé à me présenter aux postes de Secrétaire général et de Président et à accepter cette responsabilité.

Les conditions de travail au BIT ayant considérablement changé depuis mon départ à la retraite, il serait inapproprié de transmettre un message spécifique à mes successeurs. Il y a des limites à cela : Ils doivent garder à l'esprit le bien-être de toutes les catégories de personnel, défendre énergiquement l'application des principes de l'OIT à tous les employés et ne jamais perdre de vue la nécessité de contribuer à créer une bonne et productive atmosphère de travail. Un personnel loyal et engagé est le plus grand atout de l'OIT.

### Question 4

**Quels sont les 2 défis et les 2 succès majeurs auxquels vous avez dû faire face durant la durée de votre mandat ?**

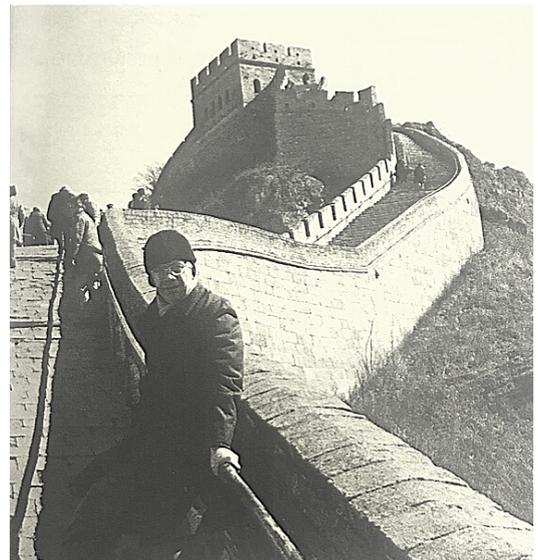
À mon époque, le plus grand défi était le retrait temporaire des États-Unis de l'OIT et la grave crise budgétaire. Dans cette période cruciale, Ali Taqi était président et moi-même secrétaire général. Il a réussi à mobiliser le personnel. L'Assemblée générale a voté une réduction temporaire des salaires pour éviter les licenciements. Le Conseil d'administration a été impressionné. Tous les emplois ont été sauvés.

Une anecdote plus amusante est la suivante: Avant le retour de la Chine au sein de l'OIT, j'ai participé à un séminaire de l'ONUDI à Pékin. Notre DG Francis Blanchard était déterminé à réactiver l'adhésion de la Chine à l'OIT après la révolution maoïste. Il avait prévu de se rendre en Chine. On m'a demandé de faire du repérage diplomatique, ce que j'ai fait avec l'aide de la Représentante spéciale des Nations unies et de l'ambassade d'Australie. J'ai eu le temps de faire un voyage à la Grande Muraille où une photo de moi a été prise. Manuel Carillo, rédacteur en chef de notre magazine Union, l'a aimée et l'a mise en page de couverture de Union sans mon consentement. Francis Blanchard n'était pas amusé car je volais involontairement la vedette.

### Question 3

**Que vous ont apporté ces années de présidence ; avez-vous une anecdote qui reste présente dans votre mémoire.**

Mon expérience en tant que Secrétaire général et Président et membre du Comité administratif a amélioré mes compétences en matière de négociation et ma capacité à gérer les conflits et les réunions controversées. Les contacts avec les membres du Conseil d'administration m'ont fait prendre conscience des difficultés politiques auxquelles l'OIT est confrontée.



### Question 5

**En mot de la fin, que diriez-vous pour motiver les entrants au BIT et plus particulièrement les jeunes à rejoindre le Syndicat de l'OIT ?**

Je ne sais pas comment les jeunes fonctionnaires se comportent aujourd'hui et quel est le degré de loyauté envers l'organisation et de solidarité que l'on peut attendre face à la prolifération des contrats à court terme et des emplois précaires. Mais l'intérêt personnel devrait les motiver à rejoindre le Syndicat du personnel. Ils pourraient avoir besoin de se défendre contre l'injustice ou l'arbitraire. En tant qu'employés du BIT, ils devraient apprécier l'assistance mutuelle et la liberté d'association